

Les acteurs économiques de la Seine-Saint-Denis se mobilisent pour le maintien de la ligne 17 ***Ne sacrifiez pas la Seine-Saint-Denis !***

A l'heure où le Gouvernement pourrait remettre en cause la réalisation de certaines lignes du Grand Paris Express, les acteurs économiques de la Seine-Saint-Denis rappellent qu'il est impératif de maintenir la réalisation de la ligne 17, essentielle pour le développement économique de la France, de la région francilienne et particulièrement du département de Seine-Saint-Denis.

La CCI Seine-Saint-Denis, le MEDEF 93 et 94, la CPME Seine-Saint-Denis et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Saint-Denis interpellent le Président de la République et le Gouvernement pour que soit maintenu le projet de réalisation de la ligne 17 du métro du Grand Paris Express.

En effet, la ligne 17 qui doit accueillir 100.000 voyageurs par jour, permettra une meilleure insertion de la Seine-Saint-Denis dans le projet métropolitain en facilitant les interconnexions entre le réseau Transilien, les RER et le métro. En favorisant la mobilité, les chances d'accès à l'emploi seront bien meilleures, ce qui est déterminant pour un département dont le taux de chômage est un des plus élevés de France.

Par ailleurs, l'axe Le Bourget – Aéroport Roissy Charles de Gaulle constitue un potentiel important de développement économique, générateur de nombreux emplois pour les populations locales. En outre, la desserte de l'aéroport du Bourget reste un enjeu fort pour le développement du musée de l'air et de l'espace et du parc des expositions du Bourget.

A l'occasion de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, dont une grande partie aura lieu en Seine-Saint-Denis, il est prévu que le site de Dugny-Le Bourget accueille plus de 20.000 journalistes du monde entier au Centre Principal des médias. Il est donc important que ce lieu soit directement connecté aux aéroports pour assurer un transport rapide, fiable et sécurisé. La ligne 17 permettra d'offrir aux visiteurs une meilleure qualité d'accueil à l'occasion du plus grand événement sportif mondial.

« Qu'il soit question d'emploi, de renouvellement urbain, des dessertes aéroportuaires ou des perspectives liées à l'organisation des JO 2024, la construction de la ligne 17 permettra de conjuguer tous ces éléments qui favoriseront la réussite de notre territoire » affirment les trois partenaires.

En cosignant ce communiqué de presse la CCI Seine-Saint-Denis, le MEDEF 93 + 94, la CPME Seine-Saint-Denis, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Saint-Denis affirment leur volonté d'obtenir des garanties de la part du Gouvernement sur le maintien de la réalisation de la ligne 17 du métro du Grand Paris Express, comme prévu dans le calendrier initial.

Contact :

Jean-Daniel GIL - jdgil@cci-paris-idf.fr - Téléphone : 01.48.95.10.52